

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

---

**Annonce n° 1641 - page 98**

**88 - Vosges**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la préfecture des Vosges.

**VÉRITÉ ET JUSTICE VOSGES.**

*Objet* : créer les conditions pour la manifestation de la vérité, dans les affaires publiques ; contrôler par tous moyens à sa disposition l'utilisation de l'argent public ; contrôler l'application des textes de lois, et des réglementations, notamment par les collectivités et les institutions ; recourir et mettre en oeuvre tous les moyens utiles à la réalisation de son objet, qu'ils soient de nature juridiques, institutionnels, ou médiatiques ; porter à la connaissance des citoyens, par tous moyens à sa disposition, éditions papiers et électroniques, réalisations audiovisuelles, artistiques, les éléments dont elle a connaissance et qui se rapportent de près ou de loin à l'utilisation de l'argent public et à l'application des textes réglementaires ; venir en aide à toute personne victime d'injustices et de discriminations dans le cadre de l'action publique ; produire et communiquer de l'information sur ces thématiques et mener des actions ayant un rôle d'éducation et de prévention à destination de tous les citoyens.

*Siège social* : L'Envers de Bâmont, 112, rue DES PUIITS, 88290 Saulxures-sur-Moselotte.

*Date de la déclaration* : 6 juin 2016.